

L'ex-détentisme

Un mouvement et un langage non oppressifs de libération pour les ex-délinquants

Notre voix : Qui parlera en notre nom si nous ne menons pas le combat pour défendre nos droits et libertés? Nous ne pouvons certainement pas laisser des groupes comme la Société John Howard, la Société Elizabeth Fry, la Société d'aide à l'enfance, l'organisme March of Dimes, l'Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario ou du Canada, les associations d'avocats, les défenseurs des libertés civiles et des droits de la personne ainsi que Service correctionnel Canada parler pour nous : ils voient à leurs propres intérêts et non à ceux des délinquants et des ex-délinquants. Ces organismes et tant d'autres du même acabit s'affichent comme la voix et l'étendard de l'opprimé lorsqu'ils parlent aux médias de pauvreté, de criminalité, de sanctions et de discrimination; en revanche, bien peu des membres de ces mêmes organismes ont vécu ce genre d'expériences, car les employeurs n'embauchent pas d'ex-délinquants. Ils refusent de travailler avec nous parce qu'ils ne veulent pas être infectés par nos prétendues maladies et psychopathologies. Ils ne nous aiment pas, ils ont peur de nous et ils nous méprisent cordialement. Leurs positions reposent sur la forme la plus haineuse d'hypocrisie parce qu'ils pratiquent la discrimination là où ils le peuvent. Cette pratique pernicieuse et largement étendue touche toutes les fibres de notre tissu social, le rendant putride, impropres à recouvrir une carcasse d'animal.

Non, nous ne pouvons pas laisser les hypocrites, les non-initiés et les habiles oppresseurs récupérer et s'approprier nos voix. Ils exhortent les autres à faire preuve d'inclusion tandis qu'eux-mêmes encouragent et pratiquent l'exclusion. Ils prétendent savoir ce qu'est la pauvreté alors qu'ils n'ont jamais eu mal à l'estomac qu'après un repas trop copieux. Que savent-ils de la pauvreté, de la violence conjugale, de la toxicomanie, de la criminalité, des sanctions, de la réhabilitation et de la discrimination? Ils lisent sur le sujet dans des manuels scolaires et dans des écoles qui fixent des critères d'admissibilité visant à exclure ceux qui savent vraiment de quoi il en retourne. En vérité, toute leur pratique repose sur le patriarcat, la perte d'autonomie, l'exploitation et l'oppression. Ils perpétuent le cycle de l'abus avec leurs mesures corrompues et d'exclusion.

Ils exploitent nos stigmates en profitant de nos difficultés. Des organismes dont le but est d'atténuer les souffrances des pauvres voient le jour, amassent des milliers de dollars chaque année, et tout ce qu'on y fait, c'est s'asseoir sur son derrière et parler, parler, parler. Les gens qui y travaillent ont plein de préjugés, des préjugés qui se reflètent clairement dans leurs politiques de ressources humaines. Ces organismes n'embauchent pas de délinquants ni d'ex-délinquants, et c'est pourtant ce dont ils auraient bien besoin. Il nous faut un emploi, une carrière, pour gagner notre vie, mais ils nous ferment leurs portes tout en demandant aux autres d'ouvrir les leurs. Ils n'ont aucune crédibilité, aucun sens éthique. Ces gens et ces organismes ne devraient pas nous représenter, car ils font tout simplement le contraire de ce qu'ils prêchent.

En tant que délinquants et ex-délinquants, nous devons parler en notre propre nom parce que nous savons tout ce qu'il y a à savoir sur les privations. Nous savons ce que c'est que de faire face à l'adversité. C'est nous qui passons d'un programme à l'autre,

en sachant fort bien qu'aucun d'entre eux ne changera la perception des autres à notre endroit. Ces programmes sont une façon subtile de nous blâmer pour les propres préjugés des concepteurs de ces programmes. Ils nous lavent le cerveau à mort, et cette pratique se fonde sur une volonté de « pathologiser » et de blâmer la victime. On nous blâme pour les préjugés et la discrimination qui se trouvent dans leur esprit et leur cœur. Les programmes qui visent à nous transformer ne traitent pas des questions plus générales ou personnelles que les concepteurs évitent soigneusement. Ce sont des gens à l'esprit borné, des idiots oppresseurs et hypocrites qui nous exploitent pour profiter de notre misère, une misère qui prend source dans leurs propres préjugés, leur propre peur et leur propre ignorance.

Avec l'ex-détentisme, nous commençons véritablement à prendre le contrôle de nos voix et de nos destinées en les enlevant des mains des hypocrites et des sectaires inavoués. À mon sens, aucun travailleur social, avocat, défenseur des droits de la personne, pas un, ne peut représenter adéquatement mes intérêts mieux que moi ou mes frères et sœurs qui ont vécu des expériences semblables aux miennes. Nous seuls savons vraiment ce que c'est que de vivre dans l'adversité, et nous seuls pouvons comprendre nos besoins et les façons d'y répondre.

Tout pour abaisser : Pour beaucoup d'entre nous, les problèmes commencent tôt parce que nous venons d'un milieu pauvre. Cet **appauvrissement** se fonde sur de mauvaises attitudes que soutiennent les imbéciles qui régissent les politiques économiques et sociales. Aucun politicien au pouvoir n'a jamais vraiment aidé les pauvres. Tous ont suivi les préceptes capitalistes (crédits d'impôt pour les riches, blâme sur les pauvres, exportation des bons emplois à l'étranger, salaires faibles, loyers élevés, prix des marchandises gonflés). Aucun premier ministre ou président n'a jamais été élu en étant bon et généreux envers les moins nantis. Les politiciens sont issus de la richesse et du pouvoir. Ces gens n'aiment pas partager les richesses. Les politiciens représentent des lobbys puissants des secteurs pétrolier et bancaire, de sociétés privées, d'énormes multinationales et d'autres vastes conglomérats d'entreprises dont l'objectif est de produire du capital. Leur raison d'être : la création de richesses pour l'élite.

L'appauvrissement est un sous-produit naturel de ce système, et les décideurs ont mis au point des façons d'en venir à bout en recourant à des sanctions qu'on trouve dans nos systèmes de bien-être social, d'éducation, de commercialisation, de santé, d'application de la loi et de services correctionnels. La **criminalisation** est l'outil le plus puissant et toxique utilisé pour gérer les pauvres. Les gens de couleur, les handicapés, les personnes ayant une déficience mentale et ceux qui sont différents sont étiquetés et placés dans des établissements sûrs en guise de sanction. Mais, même avant l'incarcération, leur mère et leur père font l'objet de discrimination et sont frappés par des dispositions de récupération de la part des compagnies d'assurance et des organismes d'aide sociale, ce qui les empêche de subvenir aux besoins de base. Confrontées aux dures conséquences de la privation, de nombreuses personnes décident de voler et, lorsqu'elles sont prises sur le fait, elles sont criminalisées. Cette transition est une expérience des plus terrifiantes pour ces personnes, car ce sont

d'ordinaire des gens honnêtes qui ne peuvent plus supporter de se voir ou de voir leurs enfants sombrer dans la famine ou manquer de tout. Malheur à nous qui avons pris cette décision, car nous entrons dans une tout autre dimension.

L'une des expériences les plus débilantes et démoralisantes pour un pauvre est celle de l'**incarcération**. La folie et la violence qui règnent dans le système carcéral détruisent tout semblant de normalité que nous ayons pu avoir avant d'être envoyés en prison. Le barbarisme, l'ennui et la profonde perversion que l'on y observe défient la logique et la décence humaine. Ceux qui entrent dans cette dimension ont peut-être vu des bagarres dans les bars ou à la télévision, mais maintenant, ils y prennent part activement. Tout le processus d'être inscrit, traité et mené à sa cellule nous ouvre grand les yeux. C'est une expérience que personne n'est prêt à oublier. Nous sommes jetés dans un monde sombre régi par des codes qui nous sont inconnus et dont la mentalité défait le bon sens. Peu de ceux qui sont passés par le système carcéral en sortent indemnes. Et plus on baigne dans cette culture, plus elle nous marque.

Fondateur : Le terme « ex-détentisme » (*ex-conism*) a été utilisé pour la première fois par Richard « Ritchy » Dubé, un ex-délinquant de Sudbury, en Ontario qui est né et a grandi dans un milieu marqué par la pauvreté, la toxicomanie et la violence. Il a coutume de dire qu'il a été forgé dans les « flammes de la violence et martelé sur l'enclume de l'adversité ». Son autobiographie, *THE HAVEN*, publiée en 2002 chez HarperCollins, nous en apprend beaucoup sur lui. Le livre relate sa descente lente et inexorable dans la toxicomanie, la criminalité et l'incarcération, mais ne dit rien sur sa vie depuis sa réhabilitation.

Ritchy Dubé a une fille, Marisa, trois sœurs, Lisette, Monique et Suzanne, ainsi qu'un frère plus âgé, Michel, qui a passé la majeure partie de sa vie en prison pour voies de fait, meurtre et trafic de stupéfiants. Michel était considéré comme l'un des criminels les plus dangereux du Canada. Il s'est pendu en prison en 1998 pendant qu'il attendait d'être jugé pour meurtre et pour avoir fait exploser une partie du poste de police. Il avait posé ce geste symbolique et désespéré pour dénoncer ce qu'il considérait être une police d'État à l'esprit étroit, ultraconservateur, punitif et restrictif.

Le terme « ex-détentisme » n'a été officialisé qu'à la parution du deuxième livre de Ritchy Dubé, *Ex-conism, A Liberation and Anti-Oppressive Movement and Language* (L'ex-détentisme, un mouvement et un langage non oppressifs de libération pour les ex-délinquants), dans lequel il présente les fondements de sa philosophie. De plus, il y

relate dans la première partie sa spectaculaire réhabilitation. Les puissantes prises de conscience qu'il a eues, conjuguées aux subséquentes difficultés qu'il a vécues, donnent à la notion de résilience un sens nouveau.

Ritchy Dubé a passé huit ans dans les pénitenciers canadiens pour homicide involontaire coupable, vol à main armée, voies de fait et trafic de stupéfiants; pendant son incarcération, plus de 100 accusations ont été portées contre lui, accusations qui lui ont valu quelque 400 jours en isolement cellulaire. Il a atterri deux fois à l'unité spéciale de détention, une « prison à l'intérieur de la prison » destinée aux délinquants les plus violents, et il a fait l'objet d'une demande de déclaration de délinquant dangereux, un processus au cours duquel un détenu ne peut jouir d'une libération conditionnelle parce que les autorités craignent que ce dernier « tue ou blesse grièvement d'autres personnes » à sa libération.

Même s'il était considéré dangereux et incorrigible, Ritchy Dubé a vécu deux interventions divines très puissantes, l'une au pénitencier à sécurité maximale de Millhaven et l'autre, quelques mois plus tard, à Burnaby, en Colombie-Britannique. Ces expériences ont semé la graine qui allait plus tard le mener sur la voie de la transformation.

Ritchy Dubé a été libéré en 1987 et a décidé de cesser de boire, de se battre, de voler et de mentir après l'entrée de sa femme en cure contre sa dépendance à l'alcool et une bataille violente qui a failli coûter la vie d'un autre homme. Dans les années qui ont suivi, il a fondé une entreprise pour aider les ex-délinquants à trouver du travail, il a obtenu un baccalauréat avec distinction à l'Université Laurentienne, il a obtenu un diplôme en études des toxicomanies à l'Université McMaster et un certificat en sciences humaines à l'Université Simon Fraser. De plus, il a publié THE HAVEN, il a atteint le troisième niveau de ceinture noire et il a fondé un organisme caritatif, Y.O.U.T.H.S., qui a pour mission de prévenir l'abus d'alcool ou d'autres drogues et la criminalité. Il vit loin de l'alcool, de la drogue et de la criminalité.

Ritchy Dubé se définit comme un amant de Dieu, sans toutefois faire partie d'une dénomination en particulier. Il croit en Dieu et dans une justice sociale naturelle et véritable. « Il est difficile d'avalier quelque doctrine religieuse que ce soit, chrétienne ou musulmane, fondée sur le massacre à grande échelle d'hommes, de femmes et d'enfants. » Ritchy croit que la plupart d'entre nous possédons l'intelligence innée de discerner le bien du mal si nous nous donnons la peine de nous examiner et de nous remettre en cause. « Certains sont tellement fermés qu'aucune période de réflexion ou sanction ne les aidera à se réformer. » Dans ce cas, Ritchy admet le besoin de recourir à des mesures de sécurité publique tout en veillant à ce que les conditions de détention ne soient pas exagérément punitives, oppressives ou telles qu'elles n'aient pour effet que d'exacerber l'état psychopathologique qui existe déjà.

Ritchy Dubé vit à Sudbury, en Ontario, avec Shari Michaud, une femme qu'il décrit comme étant une force supplémentaire qui l'a motivé à prendre ses décisions. Pour lui,

Shari est l'une des meilleures décisions qu'il ait prise, un ange et une véritable bénédiction de Dieu.

Définition : L'ex-détentisme s'intéresse à la fois au préjugé de classe, au féminisme, au racisme et à la discrimination fondée sur la capacité physique; il vise à lutter contre les stigmates, la discrimination, l'oppression, l'exploitation et autres « miso- » à l'endroit des ex-délinquants (à savoir la haine, le mépris et la méfiance) au moyen de la revendication de l'égalité juridique, politique, sociale et économique.

Théorie : L'ex-détentisme dénonce et remet en cause la marginalisation, la criminalisation, l'appauvrissement, l'incarcération (les effets particuliers d'une culture débilitante, punitive et abusive d'emprisonnement), de la stigmatisation, de l'ostracisme et de la discrimination. Il s'agit d'une analyse interdisciplinaire regroupant l'anthropologie, la biologie, la criminologie, l'économie, la psychologie, la philosophie, la théologie et la sociologie. Principalement l'ex-détentisme cherche à examiner et à évaluer les obstacles comportementaux qui envahissent chaque aspect de la société et des champs d'étude. La théorie se penche sur les croyances et pratiques actuelles qui « pathologisent », excluent et exploitent les groupes de populations stigmatisés sur la base de croyances et de notions erronées.

L'ex-détentisme s'intéresse principalement à la façon dont la plupart des pays marginalisent, appauvrissent, criminalisent, emprisonnent et stigmatisent des millions de personnes. Au Canada seulement, 10 % de la population a été étiquetée et marquée; aux États-Unis, cette proportion est dix fois plus importante. Cet étiquetage de masse a pour conséquence la disparité de traitement, l'inégalité, l'exploitation, la récidive et un cercle vicieux de douleur, de pauvreté, de punition et d'exclusion.

Les tenants de l'ex-détentisme cherchent à détruire et à dénoncer ces pratiques sociales pernicieuses et punitives en s'appuyant sur le constructivisme social pour lutter contre la criminalité et les comportements déviants. Bien que certains tenants de l'ex-détentisme abondent dans le sens de certains experts quant au DSM, on admet généralement que c'est la prévention, et non la punition, qui est le meilleur remède contre le crime. C'est pourquoi nous cherchons à faire connaître davantage les forces sociales qui engendrent les inégalités et à promouvoir une répartition plus équitable des richesses en mettant moins l'accent sur la pathologisation, la démonisation et la discrimination.

L'ex-détentisme s'intéresse à une justice sociale véritable, où les politiques ultraconservatrices sont remplacées par des méthodes plus humaines en matière de pauvreté, de toxicomanie, de criminalité et de sanction. Nous cherchons en grande partie à combattre les stéréotypes et les obstacles comportementaux qui engendrent la peur, la discrimination, la division et la dérision de la part d'intolérants qui ont comme intention cachée de créer un complexe industriel carcéral pour atténuer les effets pervers de leurs politiques sociales pernicieuses.

L'ex-détentisme est un langage et un mouvement non-oppressifs de libération; il cherche à rassembler les membres de groupes marginalisés en trouvant des liens communs dans l'oppression et les expériences qu'ils ont vécues. Nous reconnaissons que nos stigmates sont issus d'actes antisociaux punissables, mais nous espérons tisser des liens avec d'autres mouvements et discours.

L'ex-détentisme étant un discours nouveau, il est ouvert à diverses interprétations et philosophies; il appuie les expériences et les opinions différentes et novatrices de ses tenants. Ces débats ouverts et inclusifs sont les voix d'avant-garde d'un mouvement attendu depuis fort longtemps. Nous encourageons ouvertement tous ceux qui ont été stigmatisés à s'engager dans notre mouvement émergent, car leurs voix ont été trop longtemps réduites au silence et opprimées.

Les tenants de l'ex-détentisme sont des gens qui sont passés par le système judiciaire et qui ont ressenti la douleur, la honte et les affres de porter le stigmate de la criminalité. Que vous ayez été inculpé pour avoir fumé de la marijuana, pour avoir conduit en état d'ivresse ou pour avoir commis un crime plus grave, vos textes et vos commentaires contribueront grandement à ce discours novateur.

L'ex-détentisme deviendra le point de ralliement central où des gens issus de milieux divers échangeront leurs points de vue, leurs idées et leurs croyances avec le reste du monde. Ce sera un centre d'échanges pour une multitude de voix qui ont été fragmentées, dénoncées, décriées et réduites au silence pendant trop longtemps. L'ex-détentisme deviendra pour les délinquants et les ex-délinquants ce que le féminisme est au droit des femmes.

Nous annonçons une nouvelle ère, où nous voulons dénoncer et remettre en cause les pratiques éhontées qui nous ont réduits au silence et tenus dans la peur et les remplacer par un cri d'indignation. Nous avons été étiquetés et rabaissés pendant de nombreuses années; il est maintenant temps de nous unir et de trouver une voix commune pour décrier les politiques et les pratiques juridiques, politiques et économiques actuelles qui ont pour effet de nous déshumaniser, de nous démoniser et de nous avilir.

Votre contribution à titre d'ex-délinquants donnera de l'espoir aux nombreuses personnes à qui, jusqu'à présent, on refuse l'accès aux grands médias. L'ère d'Internet nous donnera un endroit et une plate-forme pour nous rassembler et organiser notre mouvement et pour trouver nos voix d'une façon qui nous était inaccessible jusqu'à maintenant. De ce tremplin, nous formerons des comités et nous nous emploierons à réduire et à éliminer les obstacles qui se dressent dans de nombreux secteurs sociaux, juridiques, économiques et politiques. Nous ne laisserons pas la marque de la honte nous garder dans la souffrance.

Les principales croyances liées à l'ex-détentisme : Les seuls qui ne peuvent pas changer sont ceux qui ne se sentent pas appelés à le faire. Ce sont les gens au pouvoir qui nous avilissent, nous décrient et nous tournent en ridicule : politiciens, avocats,

policiers et décisionnaires qui fixent les salaires, le loyer et le prix des aliments et qui pathologisent les pauvres et blâment les victimes pour la situation dans laquelle ils se trouvent. Il s'agit des législateurs et des avocats qui définissent les paramètres de la loi en faisant fi de la justice, de la légitimité et de l'équité. Ils cherchent à contrôler, à manipuler et à opprimer les ex-délinquants, de telle sorte qu'il leur est, à toutes fins utiles, impossible de retrouver leur place dans la société à cause de ces politiques intransigeantes et oppressives.

Le récent projet de loi omnibus vise les crimes violents, mais, ce faisant, il prolonge également la période d'attente pour une réhabilitation, ce qui alourdit le fardeau de nombreux ex-délinquants. Qui peut attendre 10 ans pour un emploi dans cette culture de bien-être social punitive? Les politiques de ce genre visent à construire un complexe industriel carcéral, où les entreprises privées pourront tirer profit de la misère et de mesures de prévention médiocres. Le gouvernement conservateur impose sa volonté à la Chambre et au Sénat en présentant des projets de loi oppressifs qui, dans bien des cas, punissent les pauvres et oppriment les désavantagés. Ces gens de droite, étroits d'esprit, n'ont aucune idée de ce qu'est la faim ou l'incarcération, mais, en qualité de députés, ils aiment se parer d'une aura de supériorité. Ils affichent une supériorité morale qui frise l'arrogance et l'orgueil mal placé. Ils sont au service des groupes de réactionnaires, de victimes et de police, et ils font peu de cas des forces et des politiques sociales qu'ils ont mises en place et qui sont la source du problème.

Service correctionnel Canada, une évolution naturelle des politiques conservatrices, libérales et néo-démocrates, est une institution de contrôle social dont le but est d'entreposer les pauvres dans des conditions cruelles et inhabituelles. Le site Web de SCC parle de prévention du crime et de programmes, mais on y pratique la barbarie et l'abus. Les nombreuses enquêtes de coroner qui ont été menées, comme celle d'Arbour, ont mis au jour des actes de brutalité choquants. L'incarcération est une réaction inhumaine et barbare à la pauvreté. SCC lui-même est hors de portée, car il a été investi de pouvoirs immuables et bien enracinés que ne régit aucun système de freins et de contrepoids. La bête impose subjectivement des sanctions, et le contrevenant n'a aucun recours. Au moindre soupçon, des gens sont placés dans des trous pendant des jours, des semaines et des mois, sans avoir droit à un répit. Dans d'autres cas, des libérations conditionnelles et des libérations sous caution sont refusées par simple caprice.

Même la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, le dernier bastion de droits et libertés des opprimés, favorise la discrimination en ce sens qu'elle n'offre aucune protection à ceux qui cherchent un emploi au sein du gouvernement fédéral. De nombreux tribunaux de droits de la personne, d'une province à l'autre, ne protègent pas les opprimés de la discrimination. Le résultat? Moins d'emplois, des logements en deçà des normes, un accroissement de la pauvreté et une hausse de la discrimination, de l'exclusion et du désespoir. Le cycle vicieux ne cesse pas parce que les législateurs refusent de reconnaître que les gens peuvent changer et changent effectivement. Ce sont des gens à l'esprit étroit qui imposent des difficultés excessives à de nombreuses personnes qui se sortent de la criminalité et de la toxicomanie.

Les statistiques montrent que moins de 2 % des délinquants réhabilités récidivent; il est également vrai que 98 % des délinquants mettent fin à leurs activités criminelles avant l'âge de 30 ans. À eux seuls, ces faits nous montrent très clairement que les gens peuvent changer, et qu'ils changent de façon durable et positive. La maturité a beaucoup à voir avec la raison et la prise de décisions, tout comme la sobriété et les soins médicaux appropriés. Tous les délinquants et ex-délinquants ne sont pas des criminels de carrière; en fait, bien peu d'entre eux le sont.

Je ne préconise pas une approche douce par rapport à la criminalité; je ne cherche pas à minimiser les victimes, car nous sommes tous des victimes de la criminalité, directement ou indirectement. Je pense simplement qu'il est superflu de compliquer davantage la réintégration et la réhabilitation de ceux qui ont fait une erreur. Les périodes prolongées de stigmatisation ne font qu'accroître le risque de récidive, ce qui nous met tous en danger. Garder un délinquant en liberté conditionnelle et l'empêcher d'être réhabilité pendant trois, cinq ou dix ans n'a aucune valeur sur le plan de la réhabilitation, car ce n'est pas uniquement le temps passé hors des barreaux qui est porteur de changement. Une personne qui veut et souhaite changer est la seule qui peut y arriver; il lui est bien plus facile d'y parvenir dans un cadre juridique et social qui appuie ses efforts et qui, par conséquent, favorise sa trajectoire naturelle vers la maturité.

Un peu de contexte juridique : Au Canada, la Cour suprême interdit la discrimination dans l'emploi sur la base d'un dossier de réhabilitation. En réalité, cette pratique est courante et virtuellement indétectable. Les employeurs ont des moyens de savoir si un candidat a un tel dossier. C'est particulièrement vrai dans les communautés plus petites, où le secteur de l'application de la loi, les médias, le système judiciaire et le monde des affaires sont liés par divers cercles sociaux et civiques.

Le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario a statué que la discrimination d'une personne réhabilitée contrevient au *Code des droits de la personne de l'Ontario*. Malheureusement, le *Code* est très restreint en ce sens qu'il n'offre aucune protection dans bien d'autres secteurs sociaux comme le logement, les contrats, les services, l'éducation, la santé et bien d'autres domaines importants pour la personne dans son ensemble.

Récemment, le gouvernement conservateur a présenté le projet de loi C-10, un projet de loi omnibus visant à criminaliser et à emprisonner plus de jeunes. Le projet de loi restreint la possibilité pour les jeunes qui ont commis un vol avec effraction, vendu de la marijuana et menti à la police d'obtenir une mise en liberté sous caution. De plus, le projet de loi prolonge la période d'attente avant de pouvoir présenter une demande de réhabilitation, ce qui crée un véritable complexe industriel carcéral constitué d'un nombre sans précédent de mégaprisons.

Pendant ce temps, de nombreux États américains du Sud ont reçu l'ordre de leur gouverneur de libérer les détenus pour des raisons de surpopulation, mais ils

continuent de construire quelque 500 lits par mois pour suivre le rythme des taux d'incarcération. Leur approche de sévérité contre le crime et de prévention minimale a eu un effet boomerang qui les a finalement rattrapés.

Selon la Commission nationale des libérations conditionnelles, 98 % des délinquants réhabilités ne récidivent jamais. Le fait est que les gens condamnés pour des crimes plus graves sont moins susceptibles de récidiver. Selon SCC, les gens condamnés pour meurtre et homicide involontaire coupable affichent un taux de récidive moindre.

Le contexte religieux : La transformation est bien documentée dans de nombreux livres religieux allant de la Bible au Coran; toutefois, beaucoup de fidèles ont du mal à croire que les ex-délinquants peuvent changer. Des transformations miraculeuses se produisent depuis la nuit des temps et les médias en font état encore de nos jours. Certaines transformations se font lentement, tandis que d'autres sont soudaines et radicales; mais dans tous les cas, elles demandent des efforts soutenus.

Jésus est probablement le faiseur de miracles le plus connu; il chassait des démons, redonnait la vue aux aveugles, aidait les paralytiques à se relever et ramenait les morts à la vie. Paul, Pierre et bien d'autres apôtres et disciples ont suivi sa voie, et d'aucuns diraient avec beaucoup de conviction que les miracles ne nous ont jamais quittés. Les témoignages de transformation occupent une énorme part de marché dans l'industrie littéraire grâce aux histoires spectaculaires et convaincantes qui sont publiées.

Chuck Coulson et Ernie Hollands sont deux des condamnés les mieux connus qui se sont repentis avec l'aide du Christ, mais il y en a des millions d'autres. Des ministères entiers ont vu le jour dans les prisons, et nous avons observé une vague de métamorphoses véritablement remarquables et inspirantes. Des femmes et des hommes brisés, déments, démunis et dangereux ont vu leur esprit, leur corps et leur âme transformés d'une manière que la science ne peut pas expliquer. Des tueurs à gages, des prostituées, des voleurs de banque et des pédophiles se sont amendés et n'ont jamais récidivé.

Le contexte psychologique : L'aversion, la méfiance et la dérision que suscitent les ex-délinquants s'expliquent par quelques facteurs. Certains ne croient pas dans le processus de transformation parce qu'ils ne l'ont pas vécu eux-mêmes, et ils tiennent mordicus à la vision du monde qu'ils ont acquise par la socialisation. Pour ces gens, on ne peut pas chasser sa véritable nature, même si l'être humain est bien plus qu'un animal n'écoulant que son instinct. Bon nombre de ces gens sont encarcenés dans des vieux stéréotypes qu'ils refusent de remettre en cause ou de délaissier. Ce sont eux qui en viennent à violer la loi en bafouant les droits de la personne. Ils empruntent la voie de la calomnie et de la médisance et ne peuvent pas concevoir que quelqu'un puisse changer. La plupart d'entre eux sont incapables de comprendre la dynamique qui sous-tend la transformation, que ce soit sur le plan spirituel ou psychologique. Leur point de vue est étroit et hostile, caractérisé par le dédain, le déni et la dérision.

D'autres sont des victimes que la douleur, le deuil, le ressentiment, le désir de vengeance et l'insécurité empêchent d'envisager que nous sommes tous des vecteurs de changement, tant sur le plan personnel que social; si ce n'était pas le cas, le monde stagnerait. Ces gens érigent des barrières à la moindre occasion, cherchant consolation et justification dans un sentiment de supériorité morale. Ils mènent la danse pour que les sentences et les lois soient plus sévères, et exercent souvent des pressions sur les fonctionnaires pour qu'ils instaurent des politiques sociales punitives. Ils condamnent, jugent et injurient s'ils le peuvent, sans aucun remords. Ce faisant, ils affichent les mêmes caractéristiques qu'ils attribuent aux ex-délinquants.

D'autres encore sont purement de simples hypocrites; on les trouve dans les rangs des travailleurs sociaux, que ce soit au sein d'organismes communautaires ou de bureaux du gouvernement. Ils sont connus pour vouloir travailler avec les ex-détenus, mais pas à leur côté; il s'agit là d'une pratique de travail social paternaliste, matriarcale et hypocrite marginalisante, déshumanisante, paralysante et diminuante. Il n'est pas rare qu'ils se fassent élire et qu'ils se présentent comme la voix de l'opprimé, mais en fait ce sont des sectaires inavoués. Ils n'embauchent pas d'ex-délinquants et s'ils le font, ils en embauchent si peu que nos voix sont mises au silence. Ils aiment à être vus comme des piliers de la société qui aident les pauvres et les stigmatisés, mais leur cœur et leur esprit sont remplis de contrôle, de manipulation et d'orgueil. Ils pratiquent l'hypocrisie et l'oppression le mieux lorsqu'ils parlent de justice sociale. Leur esprit à deux faces et leur langue fourchue ne sont pas sans rappeler les pharisiens et les saduccéens.

Rétablissement, réhabilitation et rédemption : Beaucoup appuient les méthodes de rétablissement rationnelles plutôt que spirituelles, et ces méthodes ont donné lieu à des transformations positives et permanentes. Qu'elles aient eu lieu au moyen du counselling, du travail en groupe, d'un groupe d'entraide ou d'une prise de décisions, ces transformations parlent des gens comme étant des vecteurs de changement et non comme des créatures statiques, incapables de transcender leurs propres limites. Le rétablissement et la réhabilitation peuvent se produire à l'aide de sa volonté propre ou être déclenchés au moyen d'interventions survenant à divers moments dans la vie d'une personne.

Le changement est un état très difficile à évaluer et à expliquer en raison de la complexité de la condition humaine. Néanmoins, on a maintes fois tenté de le catégoriser à l'aide de divers modèles cognitifs tels que le modèle des étapes du changement. Bien que ces outils cliniques aient leur utilité, il est beaucoup plus difficile d'expliquer pourquoi certaines personnes parviennent à changer et d'autres, non. Il se peut que la tendance soit de pathologiser les personnes qui résistent au changement et non de réfléchir à la méthode à utiliser pour favoriser la transformation.

Dans tous les cas, le rétablissement est fréquent, tout comme la réhabilitation, cette dernière sous-entendant le recours à des méthodes d'intervention judiciaires. La réhabilitation touche aussi les centres de traitement; ces derniers emploient des techniques de counselling, tandis que la réhabilitation en milieu carcéral repose sur la

punition. Malgré cette différence, les deux méthodes peuvent produire des sentiments religieux et mener à la conversion.

Solutions possibles : La prison est considérée comme un mal nécessaire, mais ses rouages pourraient être améliorés de façon à obtenir de meilleurs résultats. J'entends par là d'amener les délinquants à devenir des personnes repentantes, éduquées, empathiques, prêtes à travailler et honnêtes. Ce virage aurait pour effet de réduire les dépenses dans des éléments générateurs de sanctions et d'ennui et d'instituer des programmes d'éducation, une réforme morale ainsi que des programmes de formation professionnelle pour les gardes et les détenus.

Même s'il est vrai que les délinquants doivent apprendre à reconnaître le lien entre leurs actes et leur punition, ils doivent également pouvoir se racheter. À elle seule, la punition apporte un changement, mais un programme institutionnel visant à apporter et à évaluer le changement a de bien meilleures chances de succès. Ne pas planifier la réussite est une garantie d'échec.

Le système judiciaire a besoin d'employer des ex-délinquants qui ont prouvé qu'ils peuvent vivre loin de la drogue et de la criminalité dans une atmosphère d'intolérance et de discrimination. Ce modèle d'aide par les pairs est de plus en plus populaire dans les milieux d'intervention, à juste titre, mais le milieu correctionnel le rejette. Leur refus d'adopter ces politiques d'embauche inclusives perpétue un cycle d'échec, car les délinquants et les ex-délinquants bénéficieraient grandement d'un tel échange. Les ex-délinquants auraient une formation et un emploi tout en aidant d'autres à atteindre leurs objectifs.

L'antagonisme qui sévit actuellement dans les prisons entre les détenus et le personnel carcéral n'est pas propice au changement. Ces groupes n'ont aucune confiance, aucun respect l'un pour l'autre. Le milieu carcéral est souvent caractérisé par un cycle de violence dans lequel un geste mène à un autre geste encore plus brutal. De telles conditions laissent peu de place au calme, au respect et au dialogue qui, s'ils étaient observés, ouvriraient la porte à la communication, à la camaraderie et à la conversion.

Mouvements et idéologies : Comme c'est le cas dans bien des langages non oppressifs, l'ex-détentisme comprend un vaste éventail de croyances allant du radicalisme de gauche au libéralisme centriste et à l'ultraconservatisme. Aucune école de pensée ne peut survivre sans tenir compte de la pluralité des voix et des expériences. La distinction se reflète souvent dans la façon dont les individus et les groupes expriment leur point de vue et explorent les questions.

Par exemple, un examen sous l'angle capitaliste postmoderne aurait pour idées centrales la richesse, les classes, les structures du pouvoir et le constructivisme social. Sur le plan philosophique, cette école analyserait le langage et le recours aux médias modernes comme moyen de contrôler les idées relativement à la construction de notre complexe industriel carcéral.

Les tenants de l'ex-détentisme néo-marxistes examinerait les questions selon l'angle de la lutte des classes, des inégalités sociales, des différences de pouvoir et des inégalités liées à la propriété de l'information et des technologies. Le monopole de l'information est un pouvoir, et cette dominance centralisée appartient à quelques classes d'élite prospères.

Finalement, l'ex-détentisme radical offre un parallèle avec le mouvement des indignés : des groupes descendent dans la rue et s'opposent aux autorités pour faire entendre parler d'eux. Leur combat se reporte simultanément sur Internet, où les masses planifient et orchestrent leurs actions.

Patriarcat, matriarcat et perte d'autonomie : Pour la plupart des tenants de l'ex-détentisme, le véritable problème s'articule autour de l'accès à une plate-forme pour s'exprimer. De nombreux organismes visant prétendument à servir les ex-délinquants comptent généralement très peu, voire aucun, ex-délinquants dans leurs rangs. Peu d'ex-délinquants ont accès aux comités politiques, aux groupes de pression ou à des organes législatifs. Cet accès est généralement réservé aux avocats, aux membres du clergé et aux non-délinquants. Cette pratique tend à minimiser et à mettre de côté nos voix et nos expériences et, par conséquent, à nous réduire au silence. De nombreux ex-délinquants ont l'intelligence et l'éducation nécessaires pour se représenter, mais les organismes tendent à nommer des non-délinquants à des postes clés, ce qui a pour effet de contrôler le dialogue, les politiques et les pratiques.

Littérature : De nombreux délinquants et ex-délinquants ont produit des autobiographies, des dissertations et des œuvres de fiction qui ont informé tant les professionnels que les profanes. Bien que ce genre littéraire soit encore sous-représenté, il occupe une bonne part du marché de la littérature chrétienne destinée au public. Ces travaux n'ont jamais été reconnus officiellement comme de l'ex-détentisme, mais ils nous aident sans aucun doute à mieux comprendre les questions qui touchent les délinquants et les ex-délinquants.